

FICHE DE POSTE	
Début de contrat	Dès que possible
Intitulé du poste	Chargé.e de mission Gestion de projets et ingénierie financière
Structure	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Pays de la Loire
Structure	Salaire : à partir de 2200 euros brut Basé aux Sables d'Olonne avec déplacements réguliers sur le littoral régional, occasionnels hors région.
Domaine d'activité de la structure	Représentation professionnelle de la pêche
Type de contrat	CDI
Autres	Permis B et véhicule indispensable
MISSIONS	
<p><u>La structure</u></p> <p>Le COREPEM (CRPMEM des Pays de la Loire) est un organisme professionnel de droit privé chargé de missions de service public, regroupant l'ensemble des professions du secteur de la pêche et des élevages marins. Il représente les intérêts d'environ 380 entreprises de pêche artisanale embarquée et 200 entreprises de pêche à pied. Les missions du comité sont axées sur la défense des intérêts généraux des marins pêcheurs, le concours à la réglementation de la gestion des ressources halieutiques, le suivi des politiques publiques en mer et l'appui scientifique et technique aux pêcheurs.</p> <p>Le COREPEM regroupe une équipe salariée d'une vingtaine de personnes réparties le long du littoral dans 6 antennes locales (La Turballe, le Croisic, Noirmoutier, Yeu, Saint-Gilles-Croix de Vie et Les Sables d'Olonne), admettant des profils variés et complémentaires dans le cadre d'un réel travail en équipe.</p> <p><u>Le contexte</u></p> <p>Le Code Général des Impôts (article 1519 B et C) a instauré une « <i>taxe sur les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent en mer</i> » dite « <i>taxe éolienne</i> ». Le produit de cette taxe, perçue par l'Etat, est affecté à différents bénéficiaires dont les comités des pêches pour « [...] <i>le financement de projets concourant au développement durable de la pêche et des élevages marins</i> ». C'est dans ce cadre que le COREPEM perçoit depuis 2023 une partie de cette taxe, liée à la mise en service du parc éolien de Saint-Nazaire. Le COREPEM a établi le cadre de gouvernance de ces fonds via la mise en place d'une commission de sélection et de suivi des projets finançables. Cette commission, accompagnée d'une équipe juridique dédiée, est chargée, dans un premier temps, de concevoir les règles du processus de sélection et de suivi des projets pour discussion et validation par le conseil d'administration du COREPEM.</p> <p>C'est dans ce contexte que le comité régional recrute un personnel qui sera chargé d'accompagner et d'appuyer la structure dans le cadrage puis l'utilisation des fonds. Entourée de la Direction et du pôle comptabilité/gestion du COREPEM, la personne recrutée aura pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition des éléments administratifs et financiers nécessaires au cadrage de l'utilisation de la taxe éolienne (avec l'appui des conseillers juridiques) ; - La préparation des documents et l'animation de la Commission de Sélection et de Suivi mise en place au sein du COREPEM ; - L'appui et l'accompagnement au montage technique et financier des demandes de financement des porteurs de projets ; - L'appui au montage technique et financier des dossiers de liquidation, la proposition d'outils de suivis administratifs et financiers des projets ; 	

- La mise en place des outils de pilotage et de suivi des fonds liés à la taxe éolienne en interne au COREPEM.

Un lien spécifique sera également à mettre en place avec les services de l'état et en particulier la DIRM NAMO afin d'assurer le bon partage des règles légales en matière d'aides d'état.

Plus largement, la personne recrutée devra apporter au COREPEM des compétences nouvelles en ingénierie financière, gestion administrative de projets et en pilotage et maîtrise des coûts. A noter que de nombreux travaux seront liés à la gestion de marchés publics, le personnel devra être compétent dans ce domaine (appel d'offres, suivi, exécution des marchés, etc.).

Le poste revêtira, par ailleurs, un volet relationnel important avec l'ensemble des partenaires, acteurs de la filière pêche susceptibles d'avoir des projets finançables tout ou partie par la taxe éolienne.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Pilotage administratif et financier
- Gestion de projets et appui technique aux porteurs de projets
- Production de documents de synthèse et de vulgarisation sous différents formats
- Animation de la commission dédiée

RELATION HIERARCHIQUE

- Sous la responsabilité du Président du COREPEM, de la direction du COREPEM et en étroite relation avec le pôle comptable et financier.

RELATIONS EXTERNES

- Professionnels de la filière et leur représentants (pêcheurs, gestionnaires de criée, mareyeurs, grossistes, transformateurs, transporteurs, poissonniers)
- Services de l'état et collectivités territoriales (Départements, Syndicat Mixte des Ports de Loire-Atlantique, SMIDAP, etc.)
- Porteurs de projets

PROFIL DE RECRUTEMENT

Référence	Chargé.e de missions Gestion de projets et ingénierie financière
Niveau d'étude et expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Bac +3 ou équivalent, en gestion administrative et financière de projet ou de marchés publics ou d'ingénierie de projet. - Ouvert pour première expérience professionnelle.

COMPETENCES

Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Notion comptable et ingénierie financière ; - Connaissances liées à la gestion de projet
Savoir faire	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à proposer des outils de pilotage et de suivi ; - Bonne aptitude rédactionnelle et d'analyse ; - Utilisation des outils bureautiques ;
Savoir Être	<ul style="list-style-type: none"> - Réelle aptitude relationnelle avec des partenaires de cultures variées ; - Aptitude et goût pour les démarches d'étude et de concertation ; - Sens pratique et adaptabilité à la gestion de différentes missions ; - Curiosité, rigueur, autonomie et tenacité ; - Capacité de reporting, de synthèse et de travail à distance et en équipe.

CONTACT

CV et lettre de motivation à envoyer au COREPEM par mail au plus vite et avant le 21 juin 2024 à corepem@corepem.fr

Entretiens selon candidatures à partir de la semaine 28.